



SOLICITATION AMENDMENT MODIFICATION DE L'INVITATION

The referenced document is hereby revised; unless otherwise indicated, all other terms and conditions of the Solicitation remain the same.

Ce document est par la présente révisé; sauf indication contraire, les modalités de l'invitation demeurent les mêmes.

Comments - Commentaires

RETURN BIDS TO: RETOURNER LES SOUMISSIONS À :

By e-mail to: - Par courriel au :
Jessica.hanschell@tc.gc.ca

Attention: - Attention :
Jessica Hanschell
Procurement Specialist
Transport Canada

Solicitation Closes - L'invitation prend fin

At - à :
3:00 PM - 15:00

On - le :
April 5, 2023 - 5 avril 2023

Time Zone - Fuseau Horaire :
Eastern Standard Time - Heure Avancée de l'Est

Title - Sujet Risk Analysis of the Canadian Maritime Fleet - Analyse de risques de la flotte maritime canadienne		Amendment No. - N° modif. 01
Solicitation No. N° de l'invitation T8080-220645	Date of Amendment Date de modification March 13, 2023 - 13 mars 2023	
Address enquiries to: - Adresser toute demande de renseignements à : Jessica Hanschell E-Mail Address - Courriel Jessica.hanschell@tc.gc.ca		
Destination See herein - Voir aux présentes		

Instructions: Municipal taxes are not applicable. Unless otherwise specified herein all prices quoted must include all applicable Canadian customs duties, GST/HST, excise taxes and are to be delivered Delivery Duty Paid including all delivery charges to destination(s) as indicated. The amount of the Goods and Services Tax/Harmonized Sales Tax is to be shown as a separate item.

Instructions : Les taxes municipales ne s'appliquent pas. Sauf indication contraire, les prix indiqués doivent comprendre les droits de douane canadiens, la TPS/TVH et la taxe d'accise. Les biens doivent être livrés « rendu droits acquittés », tous frais de livraison compris, à la ou aux destinations indiquées. Le montant de la taxe sur les produits et services/taxe de vente harmonisée doit être indiqué séparément.

Delivery required OR requested Livraison exigée OR demandée See herein - Voir aux présentes OR	Delivery offered Livraison proposée Not applicable - Sans objet
Vendor/Firm Name and Address Raison sociale et adresse du fournisseur/de l'entrepreneur	
Person authorized to sign on behalf of Vendor/Firm (type or print): La personne autorisée à signer au nom du fournisseur/de l'entrepreneur (taper ou écrire en caractères d'imprimerie) :	
Name - Nom	Title - Titre
Signature	Date

1.1 CETTE MODIFICATION DE L'INVITATION EST ÉMISE AFIN DE :

- A. Fournir des précisions et des réponses aux questions de fournisseurs potentiels et mettre à jour le critère C2.1.3.

1.2 CETTE INVITATION EST MODIFIÉE COMME SUIV :

- A. Questions et réponses :

Question 1	En référence à l'invitation numéro T8080-220645 Analyse des risques de la flotte maritime canadienne. Nous notons que la date de fermeture est le 5 avril. Afin de fournir la meilleure solution possible pour le Canada, nous demandons une extension de trois semaines de la date de fermeture de soumission.
Answer 1	Il n'y a pas d'extension prévue pour la date de fermeture.

- B. SUPPRIMER de 2.1 Critères techniques cotés par points et REMPLACER par ce qui suit :

2.1 Critères techniques cotés par points

Numéro du critère	Critères techniques cotés	Maximum de points	Note auto-évaluée	Réponse du soumissionnaire (référence aux documents justificatifs supplémentaires inclus dans la soumission)
C2.1.1	<p>La proposition du soumissionnaire devrait comprendre des descriptions de projets dans les aspects suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> a. Inspection et expertise de bâtiments; b. L'analyse des risques dans l'industrie maritime; c. Les exigences réglementaires canadiennes et internationales en matière de sécurité maritime et de la prévention de la pollution. <p><i>Chaque sous-critère est évalué et vaut cinq points.</i></p> <p><i>Pour chaque sous-critère qui est traité par plus d'une description de projet, les points complets pour ce sous-critère seront attribués.</i></p> <p><i>Pour chaque sous-critère qui est traité par une description de projet, trois points pour ce sous-critère seront attribués.</i></p> <p><i>Pour chaque sous-critère non traité, aucun point ne sera attribué.</i></p>	15		

Numéro du critère	Critères techniques cotés	Maximum de points	Note auto-évaluée	Réponse du soumissionnaire (référence aux documents justificatifs supplémentaires inclus dans la soumission)
C2.1.2	<p>Le plan de travail du soumissionnaire soumis en O1.1.1 devrait aborder le contrôle de la qualité ainsi que les processus permettant de s'assurer que le travail peut être exécuté avec succès, y compris :</p> <ul style="list-style-type: none"> a. Un plan décrivant les processus d'assurance qualité; b. Une description des processus d'assurance qualité; c. Un calendrier des jalons. <p><i>Chaque sous-critère est évalué et vaut cinq points.</i></p> <p><i>Pour chaque sous-critère abordé, des points complets seront attribués pour ce sous-critère.</i></p> <p><i>Pour chaque sous-critère non traité, aucun point ne sera attribué.</i></p>	15		
C2.1.3	<p>Le soumissionnaire devrait démontrer, à l'aide de descriptions de projets, qu'un membre de l'équipe de projet proposé possède un minimum de deux ans d'expérience dans chacun des éléments suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> a. Analyse des données sur la sécurité des transports; b. Travail avec les parties intéressées régionales, nationales et internationales; c. Gestion de projets avec des membres d'équipes multidisciplinaires. <p><i>Chaque sous-critère est évalué et vaut cinq points.</i></p> <p><i>Pour chaque sous-critère répondant au critère des deux ans d'expérience ou plus, des points complets pour ce sous-critère seront attribués.</i></p> <p><i>Pour chaque sous-critère répondant au critère moins des deux ans d'expérience mais plus de zéro, trois points pour ce sous-critère seront attribués.</i></p>	15		

Numéro du critère	Critères techniques cotés	Maximum de points	Note auto-évaluée	Réponse du soumissionnaire (référence aux documents justificatifs supplémentaires inclus dans la soumission)
	<p><i>Pour chaque sous-critère non traité, aucun point ne sera attribué.</i></p> <p><i>L'expérience pour les sous-critères "a-c" dans C2.1.3 ci-dessus peut avoir été acquise par n'importe quel membre de l'équipe pour être considérée comme valide.</i></p> <p><i>Par exemple : Le chargé de projet a 2 ans d'expérience pour « a » et « c », et un membre de l'équipe technique a 2 ans d'expérience pour l'item « b », obtiendra la note maximale.</i></p> <p><i>Cependant, si aucun membre de l'équipe n'a le minimum de 2 ans pour l'un des éléments "a-c", la réponse sera cotée comme partiellement satisfaite avec 3 points si au moins un membre a une expérience inférieure à 2 ans, mais de plus de 0.</i></p>			
	Total (maximum de points)	45		

TOUTES LES AUTRES MODALITÉS ET CONDITIONS DEMEURENT LES MÊMES.